# La mission du CPAS c'est assurer à toute personne l'aide sociale à laquelle elle a droit, soit :



- Octroi du revenu d'intégration sociale.
- Aide au logement : interventions dans le paiement de caution locative, de loyer, de charges locatives, etc.
- Aide en matière de frais médicaux, pharmaceutiques.
- Aide alimentaire : tickets S donnant accès aux grandes surfaces pour l'achat de produits, hors boissons alcoolisées et tabac, accès à l'Epicerie sociale, distribution de colis alimentaires du fonds d'aide européen aux plus démunis, etc.
- Aide au paiement de factures d'énergie : chauffage, électricité, eau.
- Aide pour favoriser l'insertion sociale et culturelle (tickets article 27, frais de plaines de vacances, frais scolaires, frais d'affiliation à un club sportif, etc.)
- Aide aux démarches administratives, dont notamment l'introduction des demandes de pension anticipée et GRAPA.

Permanences sociales : les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 11h45

# Le CPAS et ses services spécifiques :

#### L'insertion socioprofessionnelle

Tout bénéficiaire du RIS se voit proposer un accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle. Le CPAS est conventionné avec Intégra + , service d'insertion et d'orientation qui propose des bilans personnalisés, ainsi que des ateliers adaptés : resocialisation, permis de conduire, logement, etc. Le CPAS conclut également pour certains bénéficiaires des contrats de travail (article 60 de la loi organique des CPAS) leur permettant d'ouvrir ou de rouvrir des droits en matière d'allocations de chômage.



Permanences de ce service : les mardi et jeudi, de 8h30 à 11h45

#### La médiation de dettes

Ce service, agréé par la Région Wallonne, s'adresse à toute personne en situation de surendettement et vise au rétablissement d'un équilibre financier tout en permettant l'apurement de créances.

La médiation de dettes peut s'accompagner d'une gestion budgétaire.



Permanences de ce service : les mardi et jeudi, de 8h30 à 11h45

#### L'allocation de chauffage :

Cette allocation s' élève à 0,14 € par litre de combustible de chauffage (mazout, gaz en vrac, pétrole lampant) pour un maximum de 1500 litres par année civile. Elle est octrouée:

- aux personnes bénéficiaires du statut BIM.
- aux personnes dont le revenu imposable est inférieur à un certain plafond.
- aux personnes en procédure de médiation de dettes ou de règlement collectif de dettes.

Attention! Vous devrez vous munir de:

- votre carte d'identité
- la facture de mazout ou de gaz et la présenter dans un délai de 60 jours à partir de la date de livraison.



Permanences de ce service : les lundi et jeudi, de 8h30 à 11h45

## Le CPAS, c'est aussi :

#### Une initiative locale d'accueil (ILA)

Le CPAS loue une maison destinée à l'accueil d'une famille de demandeurs d'asile. Cette famille occupe le logement tout au long de la procédure d'examen de la demande d'asile et reçoit l'aide matérielle du CPAS, remboursée par l'Etat fédéral.

#### Un logement de transit

Le CPAS est propriétaire d'un logement de transit, mis à disposition de personnes en état de précarité ou privée de logement pour cas de force majeure. L'occupation de ce logement est limitée à une période de six mois, renouvelable une seule fois. Pour tout renseignement : 084/4118.72.

#### Une Epicerie Sociale : l'Epi'Cintre

Ce projet géré en partenariat avec la Croix-Rouge, le Doyenné de La Roche et l'asbl Mic-Ados permet aux bénéficiaires, usagers du CPAS, d'acheter des produits de base à concurrence de 50 % du prix réel en magasin. Situation : Rue de Beausaint, 19 - La Roche

Horaires: 4 premiers samedis du mois de 9h30 à 11h30.

## L'Aide au déplacement

Le CPAS est conventionné avec le CPAS de Rendeux qui organise un service taxi social "Les Passagers du Pays", fonctionnant avec des bénévoles. Pour tout renseignement :

Mme HUMBLET: 084/34.53.10 ou 0496/86.82.46.

#### L'accès à un magasin social de meubles

Géré par Intégra + à Barvaux, le magasin social « Bien chez toit » » récolte chez des particuliers des meubles ou appareils électroménagers dont ils n' ont plus l' usage, les remet en état et les propose à la vente. Pour toute demande ou don de meubles : 0470/86.26.08.

#### Des activités de groupe

En collaboration avec l'ASBL « Article 27 » qui vise l'accès de tous à la culture, le CPAS organise des activités (visites de villes, groupes de paroles, gestion d'un jardin en permaculture, etc.) destinées à un public fragilisé et/ou isolé.

Il assure également l'animation d'un groupe

d'appui de prévention du surendettement. Pour tout renseignement : 084/41.18.72.

# Le CPAS au service des personnes âgées ou/et des personnes moins valides

### La maison de repos et de soins « Le Home Jamotte »

Rue du Chalet, 10 - 6980 La Roche Agréée par la Région Wallonne pour 40 lits en tant que maison de repos et 40 lits en tant que maison de repos et de soins.

Pour tout renseignement ou demande d'inscription : 084/327.900.



#### Le service des repas à domicile

Le CPAS livre des repas chauds (potage, plat, dessert) tous les jours ouvrables ainsi que des plats operculés pour le week-end.

Les tarifs varient en fonction des revenus, de 4,30 € à 11,10 € pour les personnes isolées et de 5,40 € à 11,10 € pour les ménages.

Ce service inclut, à la demande, le «finger food» (nourriture qui peut être mangée directement avec les doigts).

Pour tout renseignement: 084/41.18.72.

## L'accueil de jour

Le personnel du Home Jamotte invite toute personne de 65 ans et plus à participer aux diverses activités récréatives réalisées dans l'institution un mardi sur deux

Dans une ambiance conviviale, résidents et aînés de notre commune passent ensemble du bon temps et échangent nouvelles et souvenir...

Pour tout renseignement: 084/327.900.

#### Résidence des Ardennes

Le CPAS dispose de 8 appartements adaptés aux personnes à mobilité réduite (rue de Beausaint, 2)

#### Samaritel

Ce service de télévigilance à domicile, fonctionnant 24h/24 permet à toute personne en difficulté de lancer un appel à l'aide, via son réseau de connaissances ou les secours d'urgence. Pour tout renseignement : 084/41.18.72.

#### Handicontact

- Introduction des demandes d'allocation aux personnes handicapées (allocation de remplacement de revenus et d'intégration) et des demandes de cartes de stationnement.
- Information et orientation en matière d'handicap. Permanences handicontact : les mercredi et jeudi, de 8h30 à 11h45.

#### Les services d'aides familiales

Ces services ont pour mission de permettre le maintien à domicile en apportant des aides diverses : courses, préparation des repas, entretien du logement et du linge, etc.

Le CPAS est conventionné avec l'Office d'aide aux Familles Luxembourgeoises (O.A.F.L.) et le Service d'aide aux familles et aux aînés du CPAS de Hotton. Pour tout renseignement :

- 0.A.F.L.: 084/210.699.
- Service d'aide aux familles et aux aînés : 084/374.153.

